

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 039-213904675-20260226-2026_002-DE

14900- CNE ROTALIER

DELIBERATION DU

26 Février 2026

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2025

Le conseil municipal

réuni sous la présidence de

BOUTIER Jean Pierre

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice

2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2025

Constatant que le Compte Financier Unique (CFU) présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0.00 €		
INVEST	-35 655.48 €		56 419.51 €	0.00 €	0.00 €	20 764.03 €
				Recettes		
FONCT	100 904.31 €	35 655.48 €	2 230.48 €			67 479.31 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

SANS RESTES A REALISER

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2025	67 479.31 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		67 479.31 €
Total affecté au c/ 1068 :		0.00 €
R001		20764.03
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €
Déficit à reporter (ligne 001)		0.00 €

Fait à

ROTAUER

Le

26/02/2026

Le

Délibéré par Le conseil municipal

26/02/2026



Nombre de membres en exercice :

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs :

Pour :

Contre :

Date de la convocation :

11
11
11
0
11
0
20/02/2026

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le

27/02/2026

et de la publication le 27/02/2026